

UN NOUVEAU PACTE POUR DES TRANSPORTS ÉQUITABLES

Manifeste des travailleurs et travailleuses européen(ne)s des transports pour une Europe équitable



UN NOUVEAU PACTE POUR DES TRANSPORTS ÉQUITABLES

MANIFESTE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES EUROPÉEN(NE)S DES TRANSPORTS POUR UNE EUROPE ÉQUITABLE



Il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre en Europe, mais il y a une pénurie d'emplois décents!

Les transports et les travailleurs et travailleuses des transports sont essentiels pour l'Europe.

Cependant, le travail dans les transports à travers l'Europe est trop souvent caractérisé par de bas salaires, de longues heures de travail et des conditions de travail médiocres et qui se détériorent.

L'Union européenne n'a pas réussi à répondre correctement aux défis sociaux, économiques et politiques créés par la libéralisation, la dérégulation, la privatisation et la mondialisation. Ces politiques ont conduit non seulement à une exploitation accrue des travailleurs et travailleuses européen(ne)s, mais aussi à l'aliénation politique des citoyens et citoyennes européen(ne)s, aliénation qui a conduit à un soutien accru aux partis de droite autoritaires. La revitalisation du syndicalisme et le renforcement du pouvoir des travailleurs et travailleuses sur le lieu de travail sont nécessaires pour freiner cette tendance et donner aux travailleurs et travailleuses la possibilité de s'exprimer sur les décisions qui les concernent. Des syndicats forts, un dialogue social substantiel et la démocratie sur le lieu de travail sont essentiels pour relever ces défis, s'attaquer aux causes profondes des difficultés rencontrées dans le secteur des transports et endiguer la montée des partis d'extrême droite. À cet égard, nous demandons à tous les candidats et toutes les candidates aux élections européennes et à leurs partis politiques de soutenir la campagne visant à faire du 8 mai un jour férié à l'échelle européenne, démontrant ce faisant l'opposition de l'Union européenne à l'autoritarisme d'extrême droite.

Dans la perspective des élections européennes de 2024, la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) présente ses revendications en vue d'un nouveau pacte pour le secteur des transports et ses travailleurs et leurs partis politiques à s'engager en faveur de ces revendications et à les soutenir au cours de leur mandat et dans leur travail.

Le rôle crucial des transports pour la société est trop souvent ignoré par les décideurs politiques européens et nationaux.

Il en résulte une mauvaise gouvernance, un contrôle inefficace, un manque de cohérence entre les politiques – y compris les investissements – et une absence de vision systémique et stratégique pour l'avenir du transport et de ses travailleurs et travailleuses. Cela doit changer!

- Une approche de la politique des transports centrée sur les travailleurs et travailleuses et un engagement politique décisif à l'égard des préoccupations des travailleurs et travailleuses des transports.
 Toutes les décisions concernant les transitions verte et numérique doivent découler d'un engagement substantiel avec les travailleurs et travailleuses et leurs organisations syndicales;
- Une vision stratégique tournée vers l'avenir des transports en tant que secteur clé d'intérêt général ;
- Le placement des transports au centre de l'élaboration des politiques de l'UE, en reliant les décisions relatives à la politique des transports à la politique industrielle de l'UE.



Les politiques européennes et nationales en matière de transport se concentrent trop souvent sur la libéralisation des marchés des transports, la baisse des coûts et la concurrence dans le secteur des transports et les secteurs connexes.

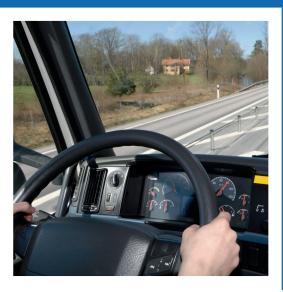
La concurrence dans les transports, lorsqu'elle se fonde sur la baisse des coûts et la dégradation des salaires et des conditions de travail, n'a pas engendré de gains d'efficacité, mais plutôt une inefficacité accrue des transports, tout en exerçant une pression à la baisse sur les salaires et la sécurité. Ces politiques sont la cause fondamentale de la crise systémique et existentielle aiguë dans le secteur des transports, à savoir la pénurie d'emplois décents! La fragmentation, l'externalisation et la sous-traitance encouragées par les politiques de libéralisation affaiblissent les conditions de travail, empêchant les femmes et les jeunes travailleurs et travailleuses de travailler dans le secteur des transports. Le travail dans les transports est une forme de travail intrinsèquement mobile et souvent internationale. Toutefois, cela ne doit pas servir d'excuse à l'existence d'actions abusives de la part d'employeurs du secteur des transports peu scrupuleux, qui contournent les lois et les obligations sociales. L'Union européenne et ses responsables politiques doivent agir avec courage pour développer une politique des transports sociale et juste en Europe.

- Des protections spécifiques pour protéger les travailleurs et travailleuses mobiles, en particulier ceux et celles qui se déplacent à l'étranger, en tenant compte des différentes spécificités de chaque secteur de transport;
- Des mesures substantielles et adéquatement financées visant à soutenir et à promouvoir les négociations collectives (conformément à la Directive (UE) 2022/2041 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne et au pilier européen des droits sociaux) au niveau sectoriel, afin de garantir un salaire décent, de bonnes conditions de travail, une transition équitable vers un transport durable sur le plan environnemental et une transition numérique équitable;
- Une législation européenne visant à réglementer et à limiter la sous-traitance afin de prévenir les pratiques déloyales et abusives ;
- L'application correcte de la législation existante et des mesures visant à dissuader les abus de la législation et des lois;
- Un rôle renforcé pour l'Autorité européenne du travail (ELA) avec une compétence pour mener des enquêtes préliminaires sur les violations présumées du droit européen et des obligations sociales, en particulier celles suggérées par les syndicats et/ou les fédérations syndicales européennes, et avec de fortes compétences pour diriger le travail de suivi dans de tels cas;
- Que l'exploitation des travailleurs et travailleuses n'entraîne pas d'avantages concurrentiels pour les entreprises de transport et que la responsabilité et la diligence raisonnable soient codifiées et appliquées tout au long de la chaîne d'approvisionnement;
- La possibilité de sanctions punitives à l'encontre des entreprises transnationales qui ne respectent pas les obligations légales et sociales, notamment les conventions collectives.

3.

Le secteur des transports doit être inclusif et refléter la diversité de la société européenne. La vision des travailleurs et travailleuses européen(ne)s des transports est celle d'un transport équitable qui soutient activement tous les travailleurs et travailleuses des transports, en particulier les jeunes, les femmes et les travailleurs et travailleuses noir(e)s des transports, les travailleurs et travailleuses des transports de couleur et issu(e)s de minorités ethniques et religieuses, les travailleurs et travailleuses des transports migrant(e)s, les travailleurs et travailleuses des transports LGBT+ et les travailleurs et travailleuses des transports handicapé(e)s, à la fois sur le marché du travail et dans la société.

- Que le travail dans les transports soit sûr, exempt de harcèlement et de discrimination ;
- Des mesures visant à décourager toutes les formes de travail précaire qui rendent le transport peu attrayant pour les personnes et empêchent la rétention des travailleurs et travailleuses;
- Une approche sensible au genre et la cohérence de la politique des transports de l'UE afin d'encourager et de soutenir un plus grand nombre de femmes à travailler et à rester dans le secteur des transports.



L'intégration verticale, c'est-à-dire la maîtrise de deux ou plusieurs étapes de la chaîne d'approvisionnement par les entreprises, s'est étendue dans l'ensemble du secteur des transports. Cela a développé une dynamique de pouvoir déséquilibrée, où de moins en moins d'entreprises de transport sont en mesure d'imposer leurs exigences aux gouvernements nationaux et de dicter le présent et l'avenir des transports européens et du travail dans le secteur des transports.

Les travailleurs et travailleuses européen(ne)s des transports exigent

- Une surveillance économique de fond au niveau international pour s'assurer que les grandes entreprises respectent les règles économiques et sociales, y compris les obligations en matière de sécurité sociale et de fiscalité;
- La transparence dans la prise de décision concernant les dérogations aux règles de concurrence ;
- Des mécanismes de conditionnalité sociale liés aux subventions et aux exemptions d'aides d'État;
- Des dispositions sociales dans les procédures de passation de marchés afin d'éliminer le dumping social et de faciliter la concurrence loyale.

La crise climatique actuelle requiert une action urgente, celle de rendre nos économies et nos sociétés plus respectueuses de l'environnement! La transition verte n'est réalisable que si elle permet de surmonter les injustices sociales et politiques et de garantir une répartition équitable des émissions et des ressources. C'est pourquoi, avant tout, la transition verte doit être juste. Elle doit contribuer à construire une économie équitable et inclusive et doit veiller à ce que les opportunités et les coûts soient partagés équitablement. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'instaurer un vrai dialogue social et des conventions collectives qui garantissent et promeuvent des emplois et des conditions de travail décents, en ne délaissant aucune zone ni personne.

- La fin des politiques d'austérité. Les mesures d'austérité ne peuvent que nuire aux travailleurs et travailleuses, à leurs familles et à leurs communautés, tout en sapant les engagements pris en matière de politique environnementale la politique économique et fiscale doit soutenir les politiques sociales et environnementales;
- Un engagement politique et un financement public approprié et suffisant pour des transports collectifs de qualité en tant que service public générateur d'emplois dans le secteur des transports de qualité;
- L'engagement substantiel des travailleurs et travailleuses et des syndicats dans le suivi et l'évaluation du déploiement des fonds dédiés à la transition environnementale dans les transports ;
- Des évaluations obligatoires de l'impact social aux niveaux sectoriel, régional et de l'entreprise en prévision des effets de la transition verte sur l'emploi, l'égalité, les compétences et les besoins en formation, ainsi que sur la santé et la sécurité au travail;
- Des politiques et des mesures de requalification et de perfectionnement au niveau de l'entreprise correctement financées, menées par les revendications des travailleurs et travailleuses et de leurs organisations syndicales;
- Que l'attribution de subventions pour le test de nouveaux carburants, etc. soit liée à une transition équitable des lieux de travail ;
- Des mécanismes de soutien financés de manière appropriée pour tous les travailleurs et travailleuses en cas de licenciements éventuels.

La numérisation et l'automatisation modifient déjà le mode de travail et menacent d'entraîner de profonds changements perturbateurs. La trajectoire actuelle de la numérisation et de l'automatisation menées par les entreprises et axées sur le profit menace d'intensifier le travail, d'accroître la surveillance des travailleurs et travailleuses et de conduire à de plus grandes disparités socio-économiques entre les travailleurs et travailleuses et les régions. Les technologies doivent soutenir et renforcer le travail décent ! La numérisation et l'automatisation de notre société sont susceptibles d'accroître l'emploi, de réduire l'intensité du travail et la charge de travail et d'apporter de nombreux avantages sociaux aux travailleurs et travailleuses et aux citoyens et citoyennes. Pour que cela se produise, il faut que les travailleurs et travailleuses soient à l'origine de la numérisation et de l'automatisation, et que celles-ci soient centrées sur les personnes. Les employeurs qui procèdent à la numérisation et/ou à l'automatisation de leur lieu de travail ont la responsabilité de rendre la transformation juste d'un point de vue social et écologique. La politique internationale doit veiller à ce que les travailleurs et travailleuses et leurs organisations syndicales soient consulté(e)s tout au long du processus d'examen de l'application des technologies numériques sur le lieu de travail. Tout changement doit être négocié avant d'être mis en œuvre. Les politiques doivent veiller à ce que les programmes et les établissements d'enseignement soient disponibles pour assurer la requalification et l'amélioration correctes et adéquates des compétences de tous les travailleurs et travailleuses concerné(e)s, sans frais et en concertation avec les travailleurs et travailleuses. Les politiques doivent veiller à ce que la transition numérique soit juste et inclusive.

Les travailleurs et travailleuses européen(ne)s des transports exigent

- Une mise à jour du droit du travail de l'UE pour protéger les travailleurs et travailleuses face aux défis des nouvelles technologies (une loi sur l'IA pour le lieu de travail);
- Des politiques visant à encourager le fait que la numérisation ne se produise sur le lieu de travail que par la négociation avec les travailleurs et travailleuses et leurs organisations syndicales!
- L'utilisation des technologies numériques pour renforcer le travail décent, les droits du travail et la démocratie ;
- Que l'application des technologies numériques sur le lieu de travail ne conduise pas à un contrôle du comportement ou des performances ;
- L'utilisation de la numérisation pour encourager l'égalité des sexes et pour que davantage de femmes travaillent dans le secteur des transports.



6.



European Transport Workers' Federation Galerie Agora, Rue du Marché aux Herbes 105, bte 11, B-1000 Brussels +32 2 285 46 60 etf@etf-europe.org | etf-europe.org